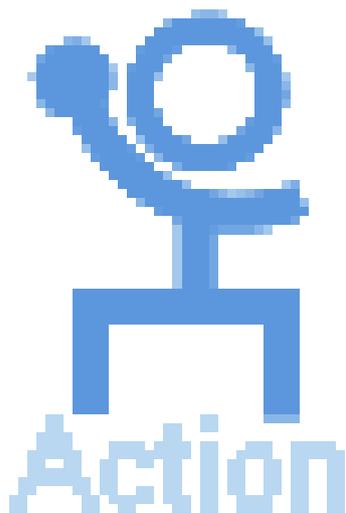


<https://www.dijon.snes.edu/spip/spip.php?article4562>



Le CA du collège de Tonnerre vote contre la DHG

- SNES académique de Dijon - Départements - Yonne - Echos des établissements -



Publication date: samedi 22 mars 2014

Copyright © SNES Dijon - Tous droits réservés

Le CA du collège de Tonnerre s'est prononcé deux fois contre la répartition de la DHG pour la rentrée prochaine.

C'est la dotation que les membres du CA jugent insuffisante. Ils ont d'ailleurs voté une motion dans ce sens :

Avec la dotation déléguée par la DSDEN, les conditions de préparation de la rentrée 2014 au collège Abel Minard sont une nouvelle fois difficiles.

Les conditions sociales de nos élèves et de leurs familles ne s'améliorent pas, loin de là. Le classement en ZEP est donc parfaitement justifié. Au moment où le gouvernement relance cette politique, il est donc indispensable que le rectorat soutienne les collèges en ZEP et particulièrement notre collège.

Les difficultés que nous rencontrons avec les élèves sont importantes pour l'enseignement dans les classes et c'est pourquoi nous privilégions des divisions avec des petits effectifs et soutenons une répartition avec 20 divisions.

La dotation actuelle est insuffisante pour permettre cette répartition et la souplesse nécessaire permettant de garder les actions menées pour les élèves dyslexiques, pour intégrer les élèves de l'ULIS (les 10 élèves devraient être pris en compte dans les effectifs pour le calcul des moyens), pour les non nageurs, pour le travail fait en Histoire-géographie, pour assurer des groupes de langues à effectifs simplement corrects (particulièrement en espagnol).

Par ailleurs, il est impossible d'absorber la quarantaine d'heures supplémentaires et nous demandons la transformation de cette dotation pour moitié en heures poste.

C'est pourquoi le CA demande que la dotation soit abondée de 10h.

Pour : 16

Contre : 5

Abstention : 2